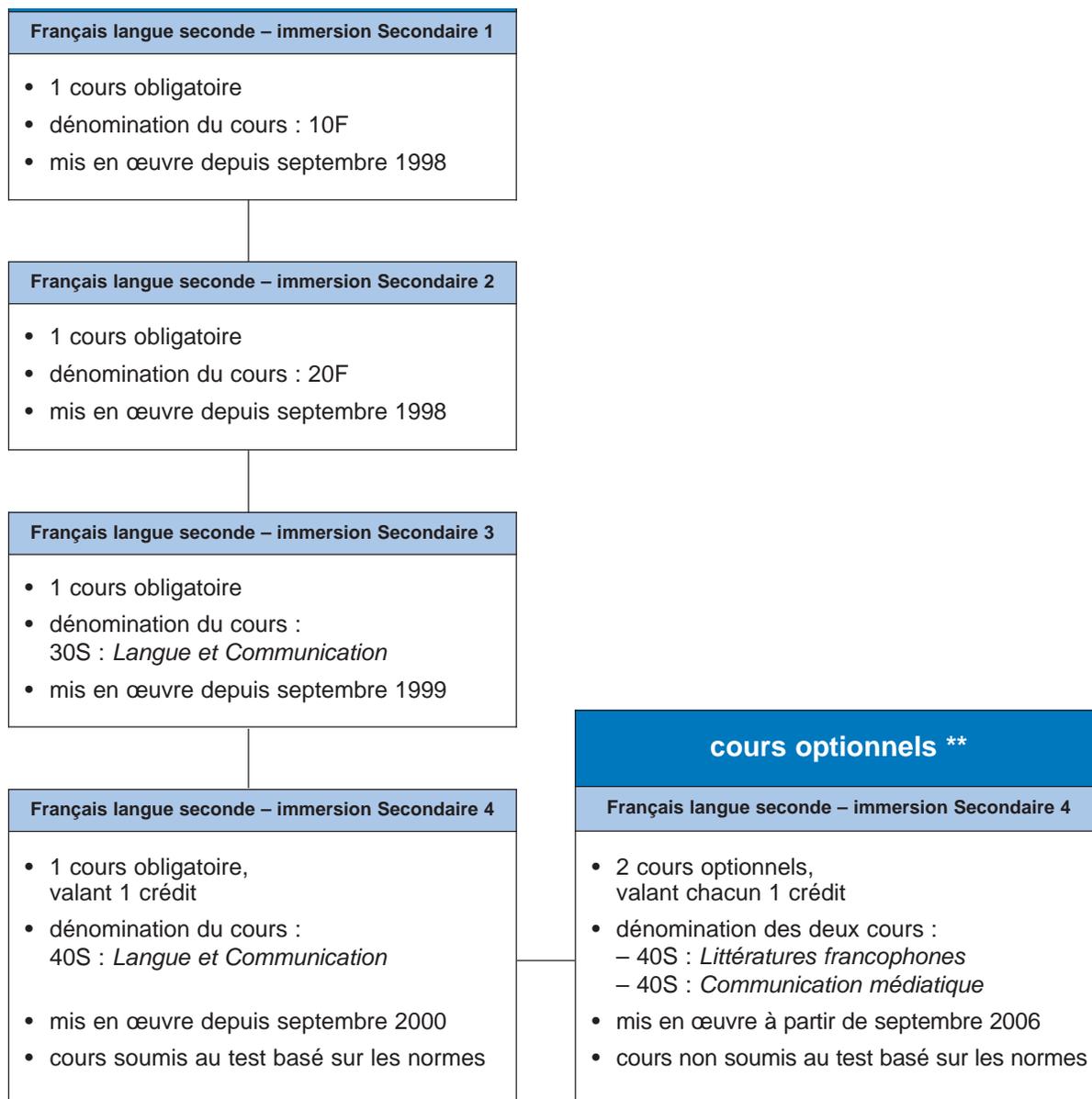


# Le dispositif des cours de français langue seconde – immersion au cycle secondaire



\* Ces quatre cours doivent être suivis par les élèves inscrits au Programme d'immersion française.

\*\* Ces cours optionnels peuvent être suivis par les élèves inscrits au Programme d'immersion française, en plus des cours obligatoires, et sont destinés principalement aux élèves de Secondaire 3 et/ou Secondaire 4.

# NOTES